



Tremblay-en-France, le 12 mai 2020

Compte rendu de l'Assemblée générale d'Aéroports de Paris du 12 mai 2020

En raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures sanitaires décidées par le gouvernement, l'assemblée générale des actionnaires d'Aéroports de Paris s'est tenue sous la présidence d'Augustin de Romanet le 12 mai 2020 au siège social de la société, à huis clos, hors la présence physique des actionnaires. La séance a été retransmise en direct. Elle s'est tenue avec un quorum de 89,86 % des actionnaires représentés. Toutes les résolutions soumises à son vote ont été approuvées.

Cette assemblée a été maintenue dans le calendrier initialement prévu, par souci de continuité, pour informer et répondre aux questions des actionnaires.

Augustin de Romanet a exprimé son regret de ne pas avoir l'opportunité de rencontrer les actionnaires en personne. Au nom du Conseil d'administration et du Groupe ADP, il a adressé ses plus sincères pensées à toutes celles et tous ceux qui sont touchés par cette épidémie. Aux victimes, bien sûr, mais aussi à leurs proches.

Conformément à ce qui a été proposé par le Conseil d'administration, au vu des incertitudes économiques associées à la situation actuelle liée à l'épidémie de Covid-19 et conformément à la demande exprimée par l'État, l'assemblée générale a décidé de ne pas verser le solde du dividende 2019 qui avait été initialement prévu et de limiter le dividende à l'acompte de 0,70 euro versé, le 10 décembre 2019, pour chaque action ayant eu droit au dividende.

Par ailleurs, parmi l'ensemble des résolutions, l'assemblée générale a adopté la raison d'être de la société, à savoir « **Accueillir les passagers, exploiter et imaginer des aéroports, de manière responsable et à travers le monde** ».

Au-delà de la présentation de l'activité, des résultats financiers et des bonnes performances du Groupe ADP en 2019, Augustin de Romanet a indiqué que le Groupe a pris la mesure de la crise actuelle. Ses priorités sont d'assurer la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients. Par ailleurs, le groupe a rapidement engagé un important plan d'optimisation opérationnel et financier afin de stabiliser sa situation financière mais également de tenir compte de la situation de ses clients compagnies aériennes et de ses prestataires. La clé de la reprise sera de redonner

confiance aux voyageurs, principalement en les rassurant sur les conditions sanitaires qui leur seront garanties tant au départ, en vol, qu'à l'arrivée. C'est un enjeu qui concerne tout le secteur aérien, qui doit ainsi s'attacher à rétablir de manière concertée un écosystème de confiance. Le Président-directeur a salué l'engagement et l'esprit de responsabilité des salariés du groupe dans ces moments difficiles.

Edward Arkwright, Directeur général exécutif du Groupe ADP a présenté la politique environnementale et RSE, l'une des priorités du Groupe, et a fait un point sur l'acquisition en cours de GMR Airports, Groupe aéroportuaire Indien de niveau mondial.

Lors de la séance, il a été répondu aux questions écrites des actionnaires reçues en amont de l'assemblée générale. Lesdites questions et réponses figurent sur le site internet de la société.

Augustin de Romanet a clôturé la séance en donnant rendez-vous aux actionnaires l'année prochaine à la Maison de la Chimie.

Le détail complet des votes, les présentations ainsi que la retransmission vidéo de l'intégralité de l'Assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet du Groupe ADP à l'adresse suivante :

<https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/actionnaires-individuels/homepage/assemblee-generale/assemblee-generale-2020>

